

Les écoles en difficulté grondent

ÉDUCATION La suppression de l'aide complémentaire suscite la colère

► La Communauté veut supprimer le subside additionnel accordé aux écoles en difficulté.

► Les écoles visées se rebiffent. Des mandataires locaux du PS aussi.

La Communauté française va supprimer les subsides additionnels accordés aux écoles accueillant des élèves défavorisés (dites : « écoles en encadrement différencié »).

C'était annoncé en octobre. L'affaire est confirmée – elle figure dans le budget 2015 qui va être voté sous peu au parlement.

Pour rappel, les écoles en encadrement différencié (elles sont 874) reçoivent du personnel supplémentaire (pour un montant de 34,1 millions) et des subsides complémentaires (pour un montant de 13,9 millions). À l'été, alors qu'ils négociaient l'accord de majorité, PS et CDH ont décidé de rayer ce budget de 13,9 millions. Nommée à l'Éducation, Joëlle Milquet (CDH) a obtenu de pouvoir le convertir en emplois (350). Dédiés à la lutte contre l'échec, ils seraient en priorité dirigés vers les écoles en encadrement différencié – mais pas exclusivement, donc.

Compensée ou non, la mesure suscite un sacré tollé. *Le Soir* publiait jeudi la carte des communes qui seront touchées par la mesure. L'impact sera rude

dans certaines localités où la majorité des écoles sont en encadrement différencié – c'est le cas de certaines zones du Hainaut, Liège, Bruxelles. Et certaines écoles fondamentales du réseau subventionné perdront 20 % de leur budget (*Le Soir* de jeudi).

« C'est la panique dans les écoles », rapporte Stéphane Vreux, le président du Collège

des directeurs du fondamental libre. Les indemnités complémentaires, dit-il, sont indispensables. « Elles financent des activités essentielles mais paient aussi du personnel – des éducateurs, des assistants sociaux... »

Un pouvoir organisateur bruxellois, qui compte six écoles en encadrement différencié, va perdre 300.000 euros ! C'est ingérable. Et c'est ingérable partout. Ce sera surtout dur dans les écoles de classe 1, les plus défavorisées, qui perdront jusqu'à 20 % de leur budget de fonctionnement ! »

Même discours à la Coordination des directeurs de l'enseignement différencié (Codidi, qui fédère 101 écoles secondaires libres en encadrement différencié). « Rien ne garantit que les moyens dérobés à l'encadrement différencié y retourneront. C'est

Robin des Bois à l'envers ! » Directeur du Collège Pie X, à Châtelaineau, Laurent Divers prolonge : « L'argent qu'on va nous retirer, on va le trouver où ? Chez les familles ? »

Le Mouvement ouvrier chrétien (oui, carrément)... parle d'une mesure « injuste » qui « pénalisera les enfants et les familles les plus fragilisés ».

Côté politique, ça barde aussi. Et pas seulement du côté de l'opposition MR et Ecolo – qui dénoncent évidemment l'affaire.

Côté majorité, on fait le gros dos – on se borne à noter que les écoles visées reçoivent du personnel additionnel auquel on ne touchera pas et que les écoles en difficultés resteront donc mieux traitées que les autres.

À dire vrai, il n'est pas exclu que le projet soit remis en question (adouci au moins) si la base du PS continue à mettre la pression. Car si le parti se tient coi, ses mandataires locaux fulminent. C'est le cas de Charles

Piqué (lire ci-contre) et d'Emir Kir, bourgmestre de Saint-Josse où la totalité des écoles sont en encadrement différencié. « Milquet réduit le budget des écoles en encadrement différencié pour engager je ne sais où, dit Kir. C'est incompréhensible ! On devrait investir dans les écoles en difficulté et on fait le contraire ! Il faut savoir que ces subsides complémentaires servent à financer des classes vertes, des soirées au théâtre, à acheter des manuels, etc. Ce ne sont pas des choses que l'on peut remplacer par du personnel ! Si on n'a plus l'argent pour ces activités, elles cesseront ! » Comme pouvoir organisateur (de six écoles), Saint-Josse perdra 200.000 euros. « Où voulez-vous que la commune trouve cette somme ? » ■

PIERRE BOUILLON

COMMUNE TOUCHÉE

Moins 220.000 euros

Saint-Gilles (Bruxelles) est l'une des communes que le projet de la Communauté touchera le plus durement. Le fait est que sur les 17 écoles primaires et secondaires présentes sur son territoire, 14 sont en encadrement différencié (82 %). Et comme pouvoir organisateur, pour les six écoles qu'elle organise, et qui sont en encadrement différencié, la commune reçoit un subside additionnel de 220.000 euros. Il finance des logopèdes, du matériel, des sorties culturelles et sportives. Bref : rien d'inutile, jugent Charles Picqué (bourgmestre) et Alain Hutchinson (l'échevin de l'Instruction). A moins, disent-ils en substance, que Joëlle Milquet prouve le contraire.

P.BN.